

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU JEUDI 8 AVRIL 2021 à 20h30

**Présents** : BRUNEL Didier, VIGNOBOUL Cécile, TEISSEDRE Murielle, VIGOUROUX Didier, ALLE Jean-Louis, BOUQUET Stéphanie, BUGEAUD Eliane, CAYROCHE Marie-Xristine, CAYROCHE Pierre, LAURENS Sébastien, MONTCHAMP Axelle, ROL Sébastien, RUNEL Fanny.

**Représentés** : ALIBERT Lucien par BRUNEL Didier, JOURDAN-OSTY Florence par CAYROCHE Pierre.

### DELIBERATIONS

1) Approbation du compte de gestion 2020 – Budget M14 de la commune

2) Approbation du compte de gestion 2020 – Budget M40 AEP

3) Approbation du compte de gestion 2020 – Budget M4 multiservices

4) Approbation du compte administratif 2020 – Budget M14 de la commune

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés de 2019	70 605.01			123 579.54	70 605.01	123 579.54
Opérations exercice 2020	448 076.52	592 540.84	474 726.29	688 987.86	922 802.81	1 281 528.70
<b>Total</b>	518 681.53	592 540.84	474 726.29	812 567.40	993 407.82	1 405 108.24
Résultat de clôture de 2020		73 859.31		337 841.11		411 700.42
Restes à réaliser					265 088.52	
Besoin/excédent de financement						146 611.90

5) Approbation du compte administratif 2020 – Budget M40 AEP

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés de 2019		15 090.27		12 690.17		27 780.44
Opérations exercice 2020	39 507.47	87 055.69	75 709.39	87 794.52	115 216.86	174 850.21
<b>Total</b>	39 507.47	102 145.96	75 709.39	100 484.69	115 216.86	202 630.65
Résultat de clôture de 2020		62 638.49		24 775.30		87 413.79
Restes à réaliser					66 393.73	
Besoin/excédent de financement						21 020.06

## 6) Approbation du compte administratif 2020 – Budget M4 multiservices

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés de 2019	150 725.04				150 725.04	
Opérations exercice 2020	40 125.67	125 973.70	4 572.86	46 103.93	44 698.53	172 077.63
<b>Total</b>	190 850.71	125 973.70	4 572.86	46 103.93	195 423.57	172 077.63
Résultat de clôture de 2020	64 877.01			41 531.07	23 345.94	
Restes à réaliser						22 388.58
Besoin/excédent de financement					957.36	

## 7) Affectation de résultat 2020 – Budget M14 de la commune

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	123 579.54
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	169 549.61
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>	
<b>EXCEDENT</b>	<b>214 261.57</b>
<b>Résultat cumulé au 31/12/2020</b>	<b>337 841.11</b>
<b>A.EXCEDENT AU 31/12/2020</b>	<b>337 841.11</b>
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	191 229.21
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	146 611.90
<b>B.DEFICIT AU 31/12/2020</b>	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

## 8) Affectation de résultat 2020 – Budget M40 AEP

<b>Pour Mémoire</b>	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	12 690.17
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>	
<b>EXCEDENT</b>	<b>12 085.13</b>
<b>Résultat cumulé au 31/12/2020</b>	<b>24 775.30</b>
<b>A.EXCEDENT AU 31/12/2020</b>	<b>24 775.30</b>
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	3 755.24
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	21 020.06
<b>B.DEFICIT AU 31/12/2020</b>	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

## 9) Affectation de résultat 2020 – Budget M4 multiservices

<b>Pour Mémoire</b>	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	41 531.07
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>	
<b>EXCEDENT</b>	<b>41 531.07</b>
<b>Résultat cumulé au 31/12/2020</b>	<b>41 531.07</b>
<b>A.EXCEDENT AU 31/12/2020</b>	<b>41 531.07</b>
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	32 637.61
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	8 893.46
<b>B.DEFICIT AU 31/12/2020</b>	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

## 10) Travaux climatisation pour la salle intergénérationnelle

Dans le cadre de la prévention des dangers de la canicule, notamment pour les personnes vulnérables, il est envisagé d'installer un système de climatisation à la salle intergénérationnelle pour pouvoir accueillir les habitants les plus fragiles lors des canicules.

Des devis ont été demandés : il est proposé de retenir l'offre de l'entreprise RODIER SAS pour un coût HT de 15 543,90 € (en TTC : 18 652,68 €).

Pour rappel, une subvention du Département de la Lozère a été obtenue à hauteur de 3 885 € (soit 25% du coût HT du projet).

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide l'offre de l'entreprise RODIER SAS pour l'installation d'un système de climatisation de la salle intergénérationnelle dans le cadre de la lutte contre la canicule.

## 11) Programme voirie 2021

Monsieur le Maire expose à l'assemblée le détail du programme voirie 2021 pour l'aménagement de la Place de l'Eglise portant sur la réfection du réseau d'eaux usées et d'eaux pluviales ainsi que la création d'un cheminement piéton et de nouvelles places de stationnement.

L'estimation prévisionnelle du coût des travaux par Lozère Ingénierie s'élève à 198 610,72 € TTC.

Pour information, une subvention du Département de la Lozère a été attribuée à hauteur de 15 653 €. Il est également prévu une participation financière de la communauté de communes Randon Margeride pour les travaux d'assainissement à hauteur de 7 440 € HT ainsi qu'une participation du SDEE à hauteur de 7 061,30 €. Les murs de soutènement peuvent être pris en charge sur le programme communal des travaux sur voirie pour pouvoir ainsi bénéficier des amendes de police à hauteur de 12 000 €.

## 12) Amendes de police 2021

Les amendes de police sont perçues de façon différente par rapport aux années précédentes avec un dépôt possible de trois dossiers de 10 000 € chacun pour obtenir une subvention pouvant aller à 6 600 € par dossier.

Monsieur le Maire propose de déposer un dossier pour les murs de soutènement sur la place de l'église, un dossier pour la signalisation routière, marquage au sol et panneaux de signalisation et enfin un dernier dossier pour des barrières de sécurité sur la route d'Alteyrac.

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour la réalisation des travaux précités.

### 13) Vote du budget en M14 pour l'exercice 2021

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	811 778,90 €	811 778,90 €
INVESTISSEMENT	2 661 504,76 €	2 661 504,76 €

### 14) Vote du budget en M40 pour l'exercice 2021

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	100 678,68 €	100 678,68 €
INVESTISSEMENT	147 062,73 €	147 062,73 €

### 15) Vote du budget en M4 pour l'exercice 2021

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	22 093,46 €	22 093,46 €
INVESTISSEMENT	182 582,40 €	182 582,40 €

### 16) Numérotation des rues

Monsieur le Maire laisse la parole à Madame Marie-Xistine CAYROCHE qui présente le projet de numérotation des rues suivantes au Chastel-Nouvel:

- Impasse au droit de la RD806 (point de tri)
- Vieille Route Nord
- Rue du Pous

Il est proposé de valider ces nouvelles numérotations.

Suite à une réclamation sur la numérotation de la voie allant sur les trois maisons en contrebas de la RD 806 au niveau du point de tri, il est urgent de nommer et de numéroté cette voie qui pose à ce jour de nombreux problèmes administratifs mais aussi pour les livraisons et la distribution du courrier. Madame Marie-Xistine CAYROCHE propose un nom (Impasse des Cyprès) et une numérotation.

Il est également proposé la dénomination de la voie contiguë à la Vieille Route Nord. Madame Marie-Xistine CAYROCHE propose le nom « Impasse Bernard Domec » pour cette nouvelle voie.

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte la dénomination et les numérotations envisagées ci-dessus.

### 17) Redevance d'occupation du domaine public ENEDIS en 2021

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la revalorisation du montant de la redevance d'occupation du domaine public qui s'appliquera en 2021 pour ENEDIS pour les ouvrages de distribution d'électricité.

Le montant de la redevance pour l'année 2021 est de 215 €.

### 18) Avenant n°2 au contrat collectif d'assurance santé avec le CDG48

Monsieur le Maire présente l'avenant n°2 au contrat, proposé par la MNT, qui intègre la nouvelle grille tarifaire des cotisations ainsi que les nouvelles avancées en matière de résiliation d'adhésion pour les agents.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'avenant n°2 au contrat collectif d'assurance santé.

### 19) Echange terrain GLEYZON

Monsieur le Maire présente le projet d'échange de terrain à la ZA d'Alteyrac au niveau de l'Etoile. Pour cette opération, il faut dans un premier temps faire borner la future aire de retournement puis faire l'acte notarié pour finaliser l'échange qui été prévu initialement lors de la vente du terrain à Monsieur LAURAIRE par la CCRM. Le coût du géomètre pour une valeur d'environ 1 200€ sera pris en charge par la SAS GLEYZON et le coût notarié par la commune de Chastel Nouvel.

La demande a été faite à Monsieur REBAUBIER Robert pour créer la deuxième moitié de l'aire de retournement, celui-ci refuse pour l'instant de vendre cette parcelle, la commune pourra acquérir la partie qui concerne l'aire de retournement lors de la vente future.

### 20) Echange voirie La Gaugne

Monsieur le Maire présente le projet d'échange de terrain au hameau de La Gaugne afin de régulariser la situation cadastrale de la voirie sur ce secteur. En effet, la voirie existante se situe sur des parcelles privées et il convient de rapatrier la route sur les parcelles communales.

Le coût de cette régularisation est estimé à 866 € HT soit 1 039,20 € TTC suite à un devis du cabinet BOISSONNADE – ARRUFAT. Ce coût sera pris en charge par Monsieur BARTHIER Christian et l'acte notarié sera pris en charge par notre collectivité.

### 21) Vente de la bascule

La commune a l'opportunité de vendre une vieille bascule pour une valeur de 200 € à un agriculteur. Il est proposé de valider cette vente.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la proposition de Monsieur le Maire.

## SUJETS A ABORDER

### 1) Travaux en régie

Plusieurs travaux importants sont réalisés par notre équipe d'agents techniques : la balançoire achetée par le CCAS est posée sur une dalle construite par nos agents, un sol souple a aussi été posé sur l'ensemble de la plateforme.

Un enrochement est en cours au droit du terrain de Monsieur LIBOUREL pour soutenir l'aire de jeu, agrandir cet espace et le rendre plus attractif. Plusieurs arbustes ont été arrachés, il faudra peut-être penser à en planter de nouveau à l'automne.

Un abri à vélo est demandé par les locataires de la salle intergénérationnelle, nous sommes en attente de devis pour voir la meilleure solution pour réaliser cet ouvrage en régie.

### 2) Conseil d'école

La parole est laissée à Madame Murielle TEISSEDE pour donner le compte-rendu du dernier conseil d'école. Des remerciements sont adressés aux agents techniques pour le travail réalisé. La vitre cassée en hauteur dans le préau va être remplacée.

### 3) Compte Facebook

La parole est laissée à Madame Cécile VIGNOBOUL pour exposer les raisons de la création d'un compte Facebook pour la mairie du Chastel-Nouvel. Le conseil municipal approuve à l'unanimité la mise en place de cette page Facebook.

### 4) Document Unique

La parole est laissée à Madame Cécile VIGNOBOUL pour exposer la venue de Monsieur Cédric MUNIER du CDG48 qui a repris plusieurs points à améliorer ou mettre en place dans le cadre du document unique de prévention des risques des agents de la collectivité. Certains points ont déjà été traités, les autres le seront dans le courant de l'année.